

Panorama des financements climat en France

Édition 2017 – Résumé pour décideurs

Hadrien Hainaut | Lola Gouiffes | Ian Cochran
I4CE - Programme Finance, Investissement et Climat

Décembre 2017

Entre 2013 et 2016, jusqu'à 32 milliards d'euros investis chaque année en faveur du climat en France.

En 2016, les investissements se répartissent entre 14,5 milliards d'euros pour les actions d'efficacité énergétique, 5,9 milliards d'euros pour le développement des énergies renouvelables et 9,2 milliards d'euros pour la construction et la mise à niveau des infrastructures durables de transport et de réseaux. Les investissements dans le développement et la rénovation du parc nucléaire, dans les procédés non-énergétiques et la réduction d'émissions d'autres GES que le CO₂ sont estimées à 2,1 milliards d'euros.

L'ÉTUDE EN BREF...

Le Panorama des financements climat recense les dépenses d'investissement en faveur du climat en France et analyse la manière dont ces dépenses sont financées¹. L'étude dresse une cartographie des flux de financement en faveur du climat, de leur source jusqu'à leur secteur et domaine de destination. Les résultats sont comparés d'une année à l'autre et par rapport aux estimations d'investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES et de la transition énergétique. De cette manière, le Panorama contribue à la réflexion sur la pertinence et le rôle des financements publics et privés en faveur du climat.

Le Panorama des financements climat agrège des données disponibles publiquement sur les investissements et les financements en faveur du climat. Les montants décrits dans l'étude doivent être compris comme des estimations. Ils sont soumis à des révisions annuelles en fonction de la disponibilité des sources et des choix méthodologiques effectués dans l'étude.

¹ L'édition 2017 du Panorama couvre les investissements et les financements des années 2011 à 2016, mettant à jour les résultats des éditions précédentes. Dans la présente édition, les investissements de l'année 2017 font l'objet d'estimations provisoires.

Entre 2011 et 2013, les investissements ont augmenté de 2,6 milliards d'euros pour atteindre 32,1 milliards d'euros. Ils sont stables en 2014, 2015 et 2016. Les premières estimations disponibles pour l'année 2017 portent le total à 31,5 milliards d'euros.

Cette stabilité d'ensemble masque des variations plus marquées par domaine : les investissements dans l'efficacité énergétique ont augmenté entre 2011 et 2016, passant de 11,6 à 14,6 milliards d'euros. Après avoir augmenté de 50 % entre 2011 et 2013, les dépenses en faveur des infrastructures durables sont en baisse en 2014 et 2015, et stables depuis. Les investissements dans les énergies renouvelables sont passés de 8,6 à 5,3 milliards d'euros entre 2011 et 2013, et se maintiennent à ce niveau depuis.

Les ménages et les entreprises réalisent 64 % des investissements

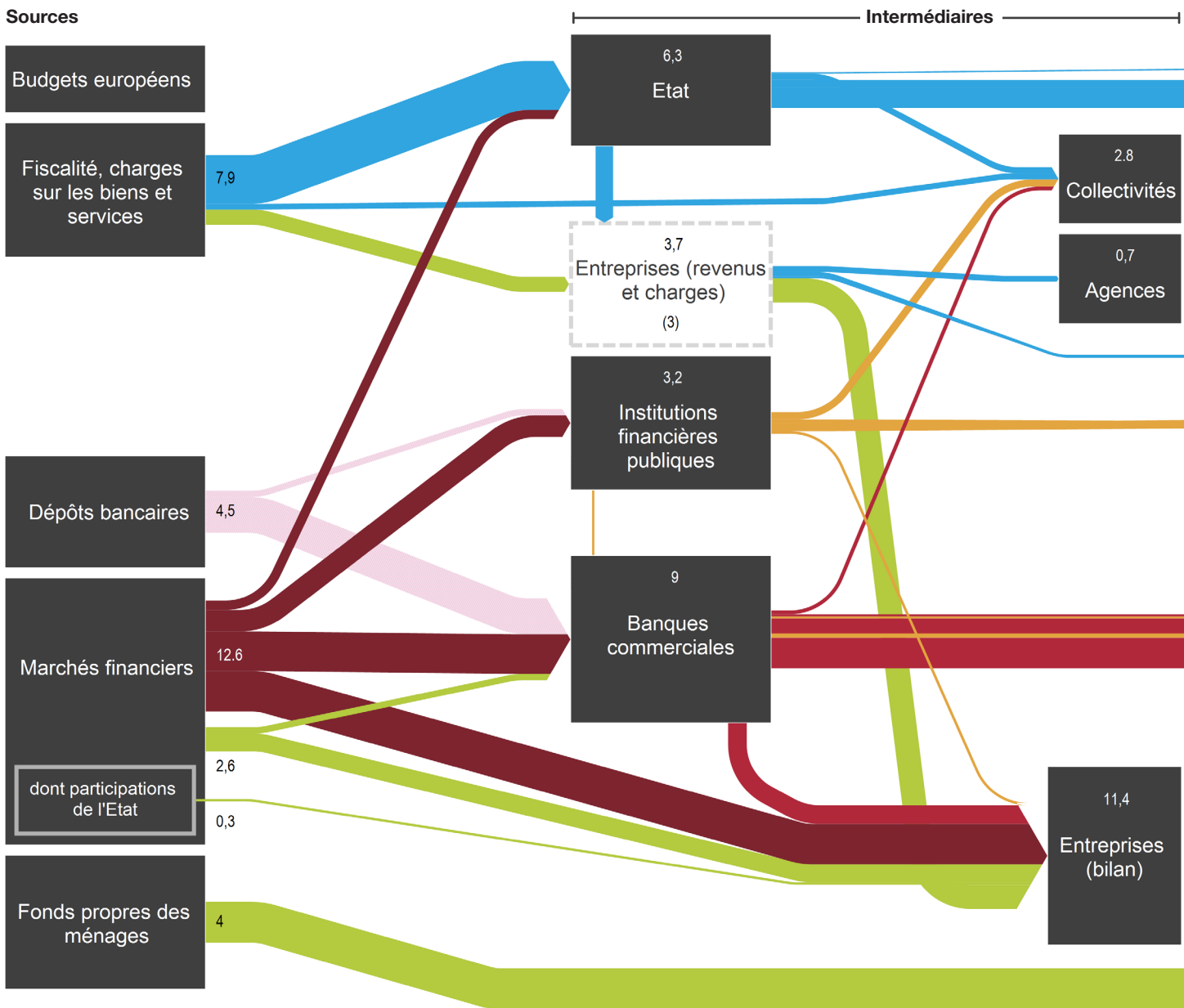
Les dépenses des ménages représentent 10,8 milliards d'euros, soit 33 % des investissements en faveur du climat en 2016. La majorité de ces investissements ont lieu dans le secteur du bâtiment. Pour les réaliser, les ménages ont principalement recours à l'autofinancement (4,4 milliards d'euros) et à l'emprunt bancaire (3,3 milliards d'euros). Ils bénéficient d'aides et de subventions publiques à hauteur de 2,7 milliards d'euros.

Les entreprises commerciales et les sociétés de projet investissent 9,8 milliards d'euros en faveur du climat, soit 31 % du total investi en 2016. Elles réalisent la majorité de leurs investissements dans la production d'énergie centralisée et les réseaux, notamment la production électrique renouvelable (3,3 milliards d'euros). En financement de projet ou en financement par le bilan, les entreprises mobilisent principalement des financements bancaires et obligataires (5,5 milliards d'euros) ou leurs fonds propres (2,5 milliards d'euros).

En tant que porteurs de projet, l'Etat, les collectivités, les bailleurs sociaux et les gestionnaires d'infrastructures publics (comme SNCF Réseau et la RATP) réalisent 11,4 milliards d'euros d'investissement en 2016. Leur principale source de financement sont les aides engagées par les institutions publiques, à hauteur de 3,8 milliards d'euros. Les bailleurs sociaux empruntent également auprès de la Caisse des Dépôts (1 milliard d'euros pour les travaux d'efficacité énergétique).

Le Panorama des financements climat : une chaîne de valeur financière...

(En milliards d'euros courants, en 2016)



Le Panorama des financements recense les dépenses d'investissement dans le capital matériel en faveur de la réduction des émissions de GES en France. Le capital tangible inclut les travaux d'aménagement et les coûts d'acquisition des équipements et des biens durables au sens de la comptabilité nationale. Sont notamment exclus les dépenses de recherche et développement, les dépenses d'exploitation, les frais administratifs ou de passation des marchés publics. La dette figurant sur le schéma représente les emprunts contractés au cours de l'année et non les encours ou les flux de remboursements.

Légende des abréviations :

NE = non estimé

<.1 = montants non-nuls inférieurs à 100 millions d'euros.

Pour préserver la lisibilité, les flux de financement ou d'investissement inférieurs à 100 millions d'euros par an sont compris dans les totaux mais ne sont pas représentés sur le graphique.

(1) En tant que porteurs de projet, c'est-à-dire investissant dans leur patrimoine ou des biens durables pour leur propre compte. Les Autorités organisatrices des transports (AOT) sont regroupées avec les collectivités territoriales et locales.

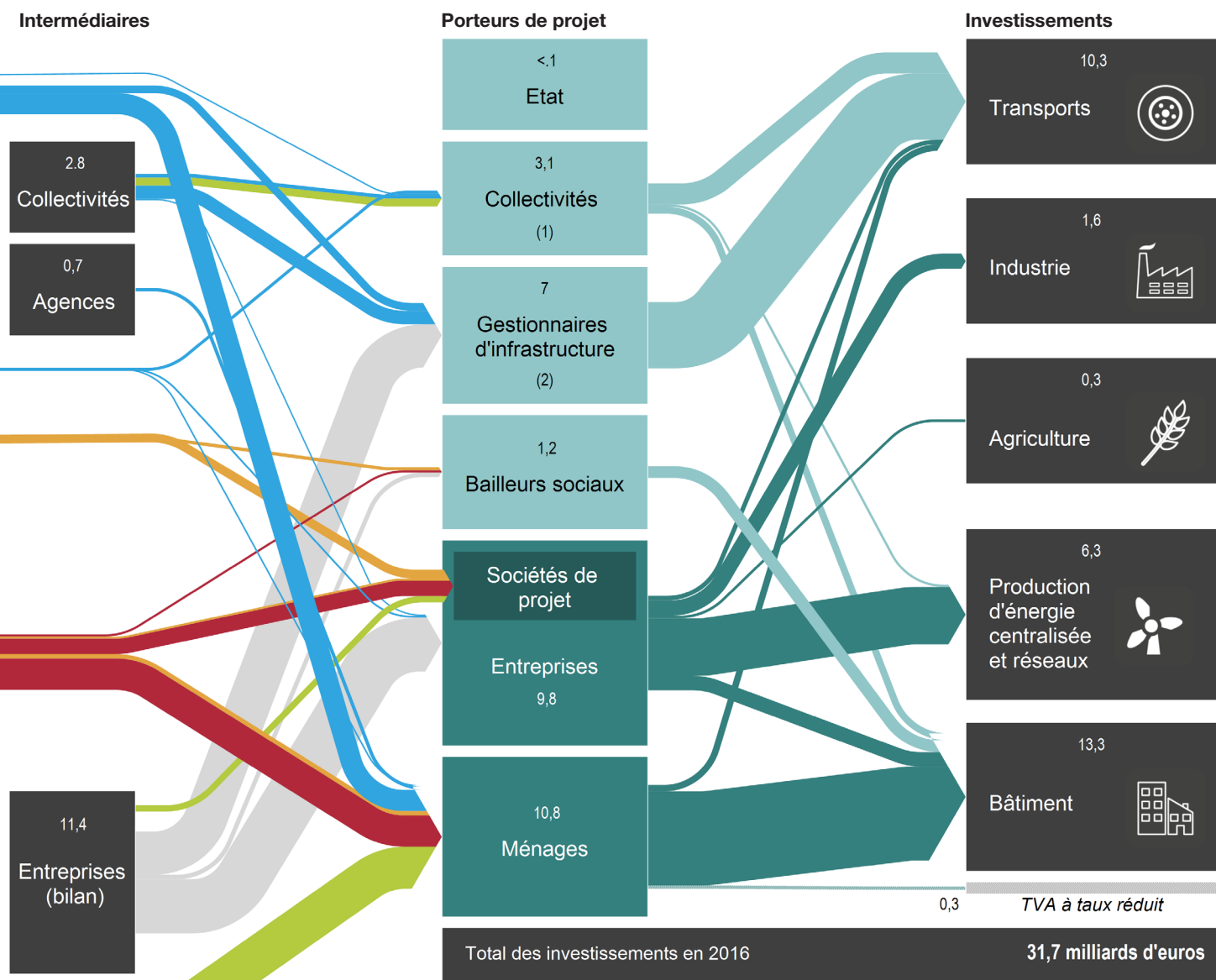
(2) Les gestionnaires d'infrastructure regroupent SNCF Réseau (anciennement RFF), les Voies Navigables de France (VNF) et la RATP pour les investissements dans les infrastructures de transport en commun en Ile-de-France.

(3) La consommation de biens et services sur lesquels sont prélevés des taxes ou contributions spécifiques au financement des investissements bas-carbone (par opposition à la fiscalité générale). Y figurent notamment le versement transport, les revenus de la vente des quotas carbone du marché européen et la valeur des certificats d'économie d'énergie.

Les principales sources des financements en faveur du climat sont :

- la fiscalité, les charges et les contributions, et les budgets européens, qui alimentent l'Etat et les collectivités locales ;
- les marchés financiers qui fournissent des capitaux sous forme de dette ou de fonds propres, aux intermédiaires publics et privés ou directement aux porteurs de projet ;
- l'autofinancement des projets par les ménages.

... qui soutient l'investissement des porteurs de projet en faveur du climat



I4CE - Institute for Climate Economics

Panorama des financements climat en France, édition 2017

Instruments de financement (légende)

NE	Dépôts des ménages	3,3	Dettes concessionnelles	2,3	Dettes obligataires
10,2	Aides, subventions et versements	6,1	Dettes commerciales	11,4	Investissements publics
5,9	Fonds propres et autofinancement		Financement par le bilan	20,3	Investissements privés

Pour financer leurs investissements, les porteurs de projet mobilisent quatre types d'instruments :

- les aides, subventions et versements, lesquels sont versés sans contrepartie financière ;
- la dette concessionnelle, emprunts à condition de taux, de durée ou de garantie plus favorables pour le porteur de projet que la dette de marché ;
- la dette commerciale, émise par les banques commerciales ou les marchés financiers ;

- les fonds propres et l'autofinancement, qui mobilisent les ressources du porteur de projet.

Pour les entreprises (publiques ou privées), dette et fonds propres sont souvent levés à l'échelle du bilan de l'entreprise, tandis que les sociétés de projets concentrent des financements sans recours.

Les porteurs de projet sont définis comme les propriétaires des équipements générés par l'investissement. Leurs investissements se répartissent entre plusieurs secteurs, chaque secteur pouvant comprendre des actions

dans un ou plusieurs domaines de la transition énergétique, tels que l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables ou la construction d'infrastructures durables.

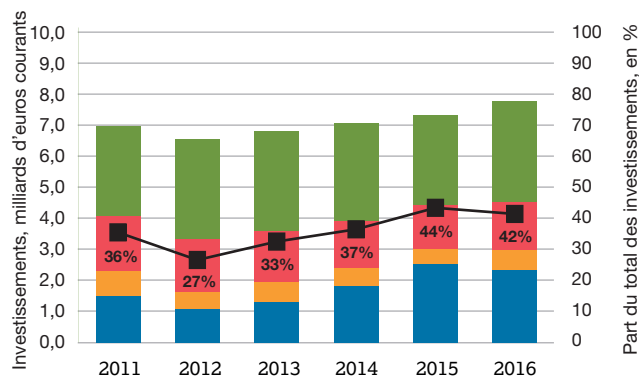
Le Panorama des financements climat représente les dépenses engagées au moment de l'investissement. Certains flux financiers participant à la rentabilité du projet au cours de sa durée de vie, comme la tarification du carbone ou les mécanismes de soutien aux énergies renouvelables, n'apparaissent donc pas sur ce schéma.

Depuis 2013, le secteur public conduit plus de la moitié des financements qui soutiennent les investissements

Mesurer la part des financements conduits par la puissance publique permet d'analyser si les investissements en faveur du climat dépendent principalement de l'action publique ou des conditions économiques et réglementaires favorables au financement des projets par le secteur privé.

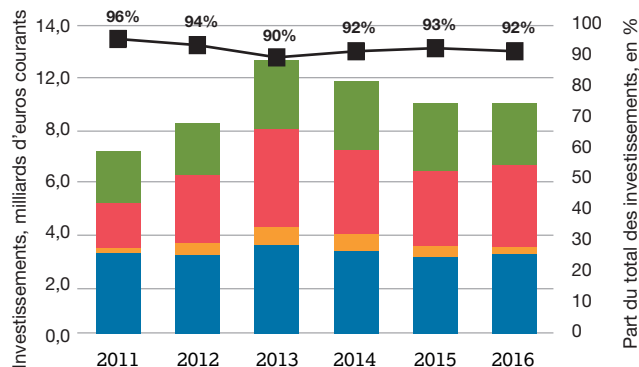
Rénovation des logements : hausse des investissements et de la part des financements conduits par le public

Les investissements sont en hausse depuis 2012, passant de 7,7 à 8,9 milliards d'euros. Les aides, subventions et versements jouent un rôle croissant dans le financement des investissements. Les financements conduits par le public, qui incluent également la dette concessionnelle aux ménages et les investissements de l'Etat, des collectivités et des bailleurs sociaux, représentent 44 % des investissements en 2015 et 42 % en 2016.



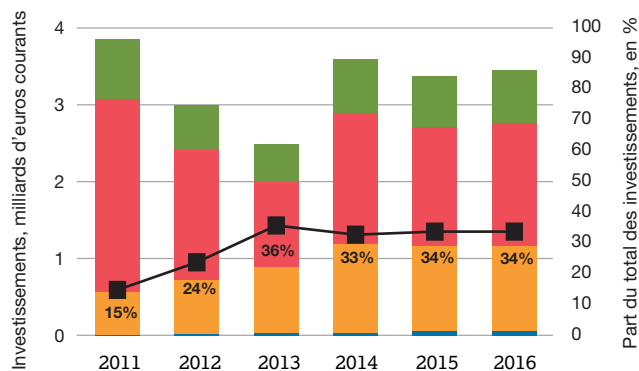
Transports : baisse des investissements dans les infrastructures depuis 2013, hausse des dépenses d'acquisition de véhicules bas-carbone

Dans le secteur des transports, les investissements en infrastructures s'élèvent à 8,8 milliards d'euros en 2016 et se caractérisent par une forte proportion de financements conduits par le public, sous la forme de projets combinant des aides et versements de l'Etat et des collectivités territoriales et locales et des emprunts réalisés par les gestionnaires d'infrastructure. En revanche, les dépenses d'acquisition des véhicules bas-carbone sont principalement financées par les ménages et les entreprises. Elles passent de 100 à 780 millions d'euros entre 2011 et 2016.



Production d'électricité renouvelable : stabilisation des investissements et du rôle des institutions financières publiques

La baisse des tarifs d'achat d'électricité renouvelable a entraîné un recul des investissements de 2011 à 2013. Depuis 2014, ils se maintiennent à hauteur de 3,4 milliards d'euros par an en moyenne. L'investissement est dominé par les entreprises, sous la forme de sociétés de projet, qui ont principalement recours à l'emprunt bancaire. La part financements provenant de dispositifs conduits par le public, en particulier la dette concessionnelle et les lignes de crédit émises par les banques publiques, a augmenté entre 2011 et 2013 et est stable depuis.



- Aides, subventions et versements
- Dette concessionnelle
- Dette commerciale
- Fonds propres
- Part des financements conduits par le public (en %)

Les financements conduits par le public comprennent les investissements des porteurs de projet publics (Etat, collectivités, bailleurs sociaux, opérateurs parapublics dont gestionnaires d'infrastructure) ainsi que les aides, subventions et versements et la dette concessionnelle mobilisés par les porteurs de projets privés (ménages et entreprises). Pour plus d'informations, voir p.80 du rapport intégral de l'édition 2016 du Panorama des financements climat.

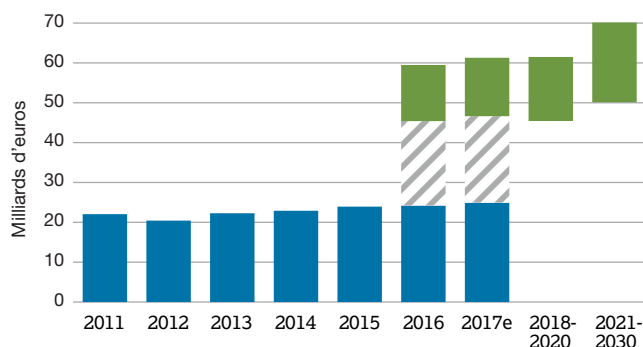


Entre 45 et 70 milliards d'euros d'investissements annuels d'ici 2030 seraient nécessaires pour atteindre les objectifs définis par la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

En 2016 et 2017, l'écart entre les investissements réalisés et les besoins représente de 20 à 40 milliards d'euros

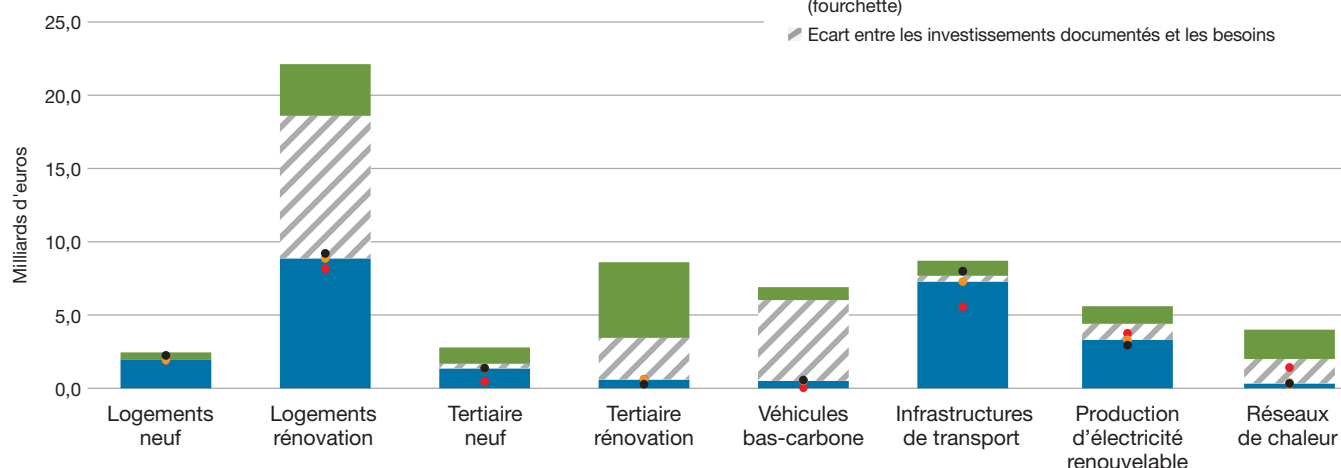
En adoptant un périmètre comparable, les investissements en faveur du climat identifiés en 2016 et estimés pour 2017 s'élèvent à environ 25 milliards d'euros. Dans le même temps, les besoins estimés à partir de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) se situent entre 45 et 60 milliards d'euros². Les besoins annuels d'investissements se maintiennent dans cette fourchette jusqu'en 2020. Entre 2021 et 2030, le besoin annuel d'investissements est estimé entre 50 et 70 milliards d'euros.

COMPARAISON DES INVESTISSEMENTS DOCUMENTÉS DANS LE PANORAMA DES FINANCEMENTS CLIMAT ET DES BESOINS D'INVESTISSEMENTS ESTIMÉS D'APRÈS LA SNBC ET LA PPE



Les investissements nécessaires sont inégalement répartis selon les secteurs

RÉPARTITION PAR SECTEUR DES ÉCARTS D'INVESTISSEMENT



En volume, l'écart entre les investissements actuels et les investissements nécessaires se concentre dans le secteur du bâtiment, et particulièrement de la rénovation des logements privés. Dans la rénovation des bâtiments tertiaires, les véhicules bas-carbone et les réseaux de chaleur, les volumes d'investissements nécessaires sont

plus faibles, mais représentent plusieurs fois le niveau des investissements actuels. Dans le domaine de la production d'énergie renouvelable et des infrastructures de transport durable, les investissements réalisés sont aujourd'hui proches des besoins estimés.

¹ I4CE estime les besoins d'investissements annuel sur la base des objectifs chiffrés établis dans la SNBC et de la PPE. L'estimation concerne les dépenses en équipements pour la réduction des émissions de GES dans les secteurs du bâtiment, des transports, de la production d'électricité et des réseaux de chaleur. Les besoins d'investissements dans la recherche ou développement, dans l'agriculture, dans l'industrie ou pour l'adaptation ne sont pas suffisamment documentés pour être chiffrés dans cette analyse. Pour chaque secteur, l'estimation recense les besoins en volume (nombre de logements rénovés, de MW installés, de km d'infrastructures à construire) et attribue une ou plusieurs trajectoires de prix en fonction des fourchettes observées au cours des années récentes ou anticipées dans la SNBC et la PPE.

I4CE publie une note détaillée sur le calcul des besoins d'investissements d'après les objectifs chiffrés de la SNBC et de la PPE : www.i4ce.org/download/evaluation-investissements-objectifs-climat-2017

Le recours aux instruments de financement dépend principalement de la taille du projet et du type de porteur

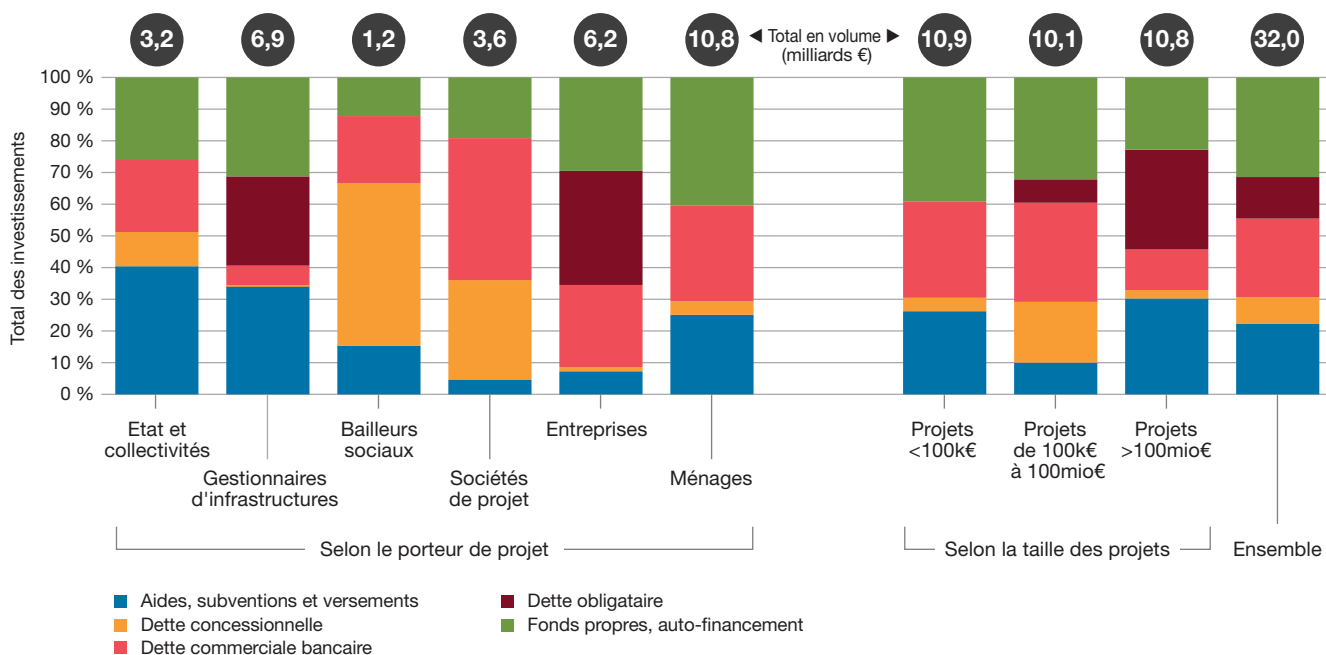
Chaque porteur de projet a recours à une gamme d'instruments de financement qui lui est spécifique

Les subventions, aides et versements représentent plus de 25 % du total des projets pour les collectivités, les gestionnaires d'infrastructures et les ménages. Pour les bailleurs sociaux et les sociétés de projet d'électricité renouvelable, les prêts concessionnels, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et de BPI France respectivement, représentent de 30 % à 50 % du coût total des projets. Les grandes entreprises et les gestionnaires d'infrastructures ont, en particulier, recours aux obligations pour financer leurs investissements. La part des fonds propres est la plus importante pour les ménages.

La taille du projet influence également le type d'instrument de financement employé.

Les subventions, aides et versements sont employées pour les projets les plus diffus (de moins de 100 000 euros), en ciblant notamment les ménages pour la construction neuve, la rénovation des logements ou l'acquisition des véhicules. Elles financent également les grands projets d'infrastructure (projets de plus de 100 millions d'euros). Inversement, la dette concessionnelle finance principalement les projets de taille intermédiaire (de 100 000 à 100 millions d'euros), comme la rénovation des bâtiments publics ou la génération d'électricité renouvelable. La dette commerciale est d'origine bancaire pour les projets diffus et de taille intermédiaire, tandis que les projets de grande taille se caractérisent par un recours plus fréquent à la dette obligataire, au travers des financements levés au niveau du bilan des grandes entreprises et des gestionnaires d'infrastructures. La part de fonds propres est plus importante pour les investissements diffus, ce qui souligne la difficulté de mobiliser des financements privés pour les plus petits projets.

INSTRUMENTS DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS BAS CARBONE SELON LE PORTEUR DE PROJET ET LA TAILLE DES PROJETS, EN 2016



L'édition 2017 du Panorama des financements climat a été rendue possible grâce au soutien de l'ADEME.

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie